



### **REPAS DES SENIORS**

**Dimanche 21 janvier 2017**

à partir de 12 h30 à la salle des fêtes

Ce déjeuner, organisé par le Conseil Municipal et offert par la commune, a pour objectif de réunir les plus de 60 ans (et leur conjoint, compagne ou compagnon). Nous espérons que vous répondrez nombreux à cette occasion conviviale de rencontre.

Afin de faciliter les préparatifs, merci aux personnes concernées de s'inscrire dès que possible auprès de la mairie (tel : 05 65 34 04 84) aux heures de permanence, ou auprès de Claudine Raspiengeas (tel : 05 65 50 16 31).

Une animation vous sera proposée après le repas (voir ci-dessous)

### **Le Mot du Maire**

*Petits changements au sein du  
Conseil Municipal*

*Suite à la démission d'Erick Beauchet pour  
convenance personnelle, le Conseil  
Municipal a été réorganisé comme suit :*

- *Marcel Dournes est élu à  
l'unanimité 1<sup>er</sup> adjoint,*
- *Claudine Raspiengeas devient  
2<sup>eme</sup> adjointe car le Conseil décide  
de ne pas élire d'adjoint  
supplémentaire.*
- *Geneviève Vandekerckhove sera  
Conseillère Communautaire.*

*La municipalité remercie chaleureusement  
Erick pour le travail accompli depuis Mars  
2014 au service des Cuzacois et lui  
souhaite beaucoup de réussite pour ses  
nouveaux projets.*

### **SPECTACLE**

**Salle des Fêtes,  
Présenté par l'ASTROLABE  
le 16 décembre à 16 heures.**

La Toute Petite Compagnie  
Présente

**BOITE DE NUITS**

*Tout ce que vous avez toujours rêvé de savoir  
sur le sommeil vous sera dévoilé...*

**A partir de 4 ans.**

**Tarif enfants : 4 euros**

**Tarif adultes : 9 euros**

### **SPECTACLE Clément BOUSCAREL**

**Dimanche 21 janvier 2017**

À partir de 15 h30 à la salle des fêtes

Après un rendez-vous manqué en septembre dernier pour cause de problèmes de santé, Clément BOUSCAREL nous fera le plaisir d'être parmi nous avec son humour et son grand talent « de conteur et de raconteur .....»

**Ce spectacle gratuit sera ouvert à tous,**  
habitants de Cuzac mais aussi des environs.

## Permanence électorale

L'inscription sur les listes électorales n'est pas seulement un devoir civique, mais résulte également d'une obligation en vertu de l'article L.9 du code électoral. Elle est indispensable pour pouvoir voter. Les demandes d'inscription peuvent être effectuées en mairie pendant toute l'année jusqu'au 30 décembre 2017 inclus :

**Une permanence sera assurée à la Mairie le samedi 30 décembre de 10h à midi.**

## UTILISATION DE LA BENNE A

### FERRAILLES

Comme son nom l'indique, cette benne, mise à la disposition des Cuzacois a pour unique vocation de recevoir de la ferraille !

Merci de ne pas confondre cet endroit avec une déchetterie !

## Hameau de Floirac

### LIMITATION DE VITESSE sur la RD 840.

Fin 2012, une pétition des habitants de Floirac visant à obtenir une limitation de vitesse sur le tronçon de la RD 840 traversant le hameau a été relayée par la Mairie auprès du Conseil Général. Dans le cadre de cette démarche, un dispositif de comptage et de relevé de vitesse avait été mis en place pour évaluer la situation. Au vu des résultats, le projet avait été finalement rejeté.

Ce dossier vient d'être réouvert suite à la réunion publique concernant la Centrale d'enrobés : il a été demandé auprès des services de la DDT, une limitation à 70 km/h sur la traversée des hameaux de Gours et Floirac afin d'assurer la sécurité des usagers, demande appuyée par l'entreprise Grégory Mallet.

## ANNEE SCOLAIRE 2017/2018 à CUZAC

Les effectifs sont en baisse, 35 élèves sont scolarisés cette année, répartis sur deux classes :

- Madame Helle-Forget, 15 élèves de CE2.
- Madame Villeneuve, 10 élèves de CM1 et 10 de CM2.

Depuis la rentrée, la semaine d'école se déroule de nouveau sur 4 jours. Un accueil garderie a été mis en place le mercredi de 7h30 à 12h30 à Saint-Félix.

Une tablette et quatre ordinateurs portables ont été achetés pour compléter l'équipement informatique.

## CIMETIERE

Lors du nettoyage de vos sépultures, il serait judicieux de penser à jeter les pots ou garnitures en plastique dans la poubelle destinée à cet effet.

## 1 BLOC NOTE DES ASSOCIATIONS

► **Association du Foyer Rural : Assemblée Générale le lundi 11 décembre 2017 à 20h30**, Salle de réunion de la Salle des Fêtes.

► **Comité des Fêtes : Le samedi 16 décembre, Journée de Noël**, rendez-vous vers 17h à la Salle des Fêtes pour un goûter qui sera offert à l'issue du spectacle « Boite de Nuits ». A partir de 20h, soirée jeux de société autour d'un vin chaud ou d'un café à la Salle des Fêtes.

**Le samedi 13 janvier, Quine, à 20h30** à la Salle des Fêtes.

**Le vendredi 26 janvier, Assemblée Générale** à 20h30, Salle de réunion de la Salle des Fêtes.

► **Association de la Chasse : Repas des chasseurs le samedi 10 février à 20h30.**  
Réservation au 05 65 34 31 87 ou 06 78 30 98 10